

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT PARCOURS ENVIRONNEMENT

Licence Géographie et aménagement

Le parcours "Géographie-Environnement" commence en L3 après deux années (L1 et L2) d'une formation fondamentale portant aussi bien sur le fonctionnement des milieux physiques et que la gestion des territoires par les sociétés. L'année L3 est une année d'approfondissement à la gestion environnementale des territoires selon une approche théorique (politiques publiques d'aménagement et environnement, perception, gestion et représentation de l'environnement) et pratique : études de cas et analyses environnementales (eau, air, bruit). Des stages de terrain et ainsi que l'acquisition d'outils spécifiques (enquêtes, recherches documentaires, rédaction de dossiers de synthèse) complètent cette formation.

Infos pratiques

Composante : UFR de géographie (UFR08)

Durée : 3 ans

Crédits ECTS : 180

Présentation

Admission

Conditions d'admission

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans le L3 de la licence géographie parcours aménagement doivent avoir obtenu un L2 ou son équivalent, en géographie ou dans une autre discipline. Cette licence n'offre que 25 places